

Polémia .com

Polémia

du

23/11/2010

Pauvreté, paupérisation et précarisation

**Les nouvelles formes d'organisation du travail
et les moyens d'y échapper**

L' intervenant dirige un cabinet de conseil en informatique (300 personnes).

Son entreprise est directement en concurrence
avec l' « offshore » et le « nearshore ».

Polémia poursuit ainsi sa réflexion théorique
sur la mondialisation, la délocalisation, la relocalisation.

Sommaire

I/ « Pauvreté, paupérisation et précarisation »

- A/ L'état des lieux : les chiffres et leurs explications
- B/ Pauvreté

- 1/ La pauvreté monétaire
- 2/ La pauvreté en conditions de vie
- 3/ Qui sont les pauvres en France ?
- 4/ Qui sont les nouveaux pauvres ?
- 5/ Pourquoi ce rajeunissement considérable de la pauvreté en France
- 6/ Quelle est la nature de cette pauvreté

- C/ Les travailleurs pauvres et la précarité ... un phénomène en progression
- D/ Paupérisation et précarité

Conclusion

II/ Quelles solutions pour en sortir?

Retour d'expérience rapide sur les politiques utilisées par le passé

- A/ Les départs anticipés à la retraite
- B/ Les emplois aidés
- C/ L'allègement des cotisations sociales sur les bas salaires
- D/ Les 35 heures
- E/ Le RSA
- F/ Pas de charges sociales sur les heures supplémentaires

Conclusion : C'est dans les mesures structurelles de nature à créer des emplois qu'il faut rechercher les solutions à la diminution de la pauvreté et du chômage.

III/ Quelques remarques préliminaires en conclusion

Quelles mesures pour augmenter la quantité et la qualité des compétences et des emplois ?

- A/ L'emploi est une des questions les plus importantes à traiter dans les décennies à venir
- B/ La protection sociale peut être améliorée mais est déjà satisfaisante
- C/ Pour résorber la pauvreté, la précarité et la paupérisation, la question posée est bien comment générer à la fois des emplois de qualité et

disposer de ressources de qualité afin de réaliser le meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

D/ Le développement d'emplois de qualité en France est plus qu'une nécessité économique, c'est un projet social et sociétal.

E/ Il faut laisser le marché jouer son rôle mais mettre en place les mécanismes de protection pour que le modèle social soit au niveau des standards de notre civilisation

F/ Quelles mesures pour augmenter la quantité et la qualité des compétences et des emplois ?

*

I « Pauvreté, paupérisation et précarisation »

C'est un sujet d'inquiétude très forte en France. Le sondage TNS Sofres de Septembre 2010 met en évidence que 74 % des français sont préoccupés par le chômage et l'emploi (c'est aussi la première réponse citée). Le financement des retraites ne vient qu'en seconde position avec 54 % des réponses.

Alternatives économiques a consacré un numéro hors série en janvier 2009 sur « 30 idées reçues sur l'emploi et les métiers ». Parmi ces idées reçues, certaines en disent long sur le niveau d'inquiétude, de manque de perspective et de découragement des français :

- L'école fabrique des chômeurs
- L'industrie va disparaître
- Certaines personnes ne trouveront jamais de boulot
- 25 % des jeunes sont au chômage
- Tous les emplois sont devenus précaires
- Les services à la personne ne requièrent aucune qualification
- Les nouvelles technologies vont supprimer beaucoup d'emplois
- Votre niveau de diplôme vous marque à tout jamais
- Nous allons devoir changer 5 fois de métier au cours de notre vie.

La situation est globalement la même dans tous les pays d'Europe. 39 % des européens sont préoccupés par le chômage (c'est la première préoccupation devant la stabilité économique et le pouvoir d'achat) selon l'enquête concluant l'étude menée par GFK sur « Les défis 2009 de l'Europe ».

On voit de plus en plus se développer l'idée que l'horizon indépasseable se situera pour beaucoup de français entre chômage et pauvreté laborieuse.

A/ L'état des lieux : les chiffres et leurs explications

La situation à septembre 2010 (source : Ministère du Travail)

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 2 697 100 en France métropolitaine fin septembre 2010. Ce nombre est en hausse par rapport à la fin août 2010 (+0,2 %, soit 4 600). Sur un an, il croît de 3,9 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories B et C s'établit à 1 302 100 en France métropolitaine fin septembre 2010. En septembre, le nombre de ceux de catégorie B augmente de 0,7 % (+5,4 % sur un an) et le nombre de ceux de catégorie C croît de 2,7 % (+17,8 % sur un an).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C s'établit à 3 999 200 en France métropolitaine fin septembre 2010 (4 249 100 en France y compris Dom). Ce nombre croît de 0,7 % (+28 300) au mois de septembre. Sur un an, il augmente de 6,5 %.

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories D et E s'établit à 623 600 en France métropolitaine fin septembre 2010. En septembre, le nombre de celles inscrites en catégorie D augmente de 1,5 % et le nombre de celles inscrites en catégorie E est en hausse de 0,7 %.

B/ Pauvreté

Selon un sondage réalisé en septembre 2008 pour le Ministère de la Ville et du Logement, 60 % des français redoutent qu'eux-mêmes ou leurs proches se retrouvent un jour sans domicile fixe. C'est la crainte de la spirale négative et de la trappe à pauvreté.

Mais comment définit-on la pauvreté ? Il existe deux mesures possibles, la pauvreté monétaire et la pauvreté en conditions de vie.

1/ La pauvreté monétaire

La pauvreté monétaire est définie par un seuil de pauvreté égal à 60 % du niveau de vie médian des salariés à temps plein du privé et du semi public (excluant l'Etat, les collectivités territoriales et les hôpitaux, soit 5,7 millions de personnes). Ce niveau de vie inclue tous les revenus après impôt du ménage, soit :

- Les revenus d'activité (salaires, honoraires)
- Les revenus de remplacement (retraite, assurance maladie, assurance chômage)
- Les revenus de patrimoine (dividendes, loyers, ...)
- Les revenus sociaux (minimum vieillesse, bourses, RSA)

- Les revenus de transfert (allocations familiales, pensions alimentaire)
- En déduisant les impôts (IR, taxe d'habitation, ...).

Pour l'année 2007, ce seuil de pauvreté s'établit aux niveaux suivants :

- Personne seule : 908 euros
- Personne seule avec enfant : 1182 euros
- Couple sans enfants : 1362 euros

8 millions de personnes sont en dessous du seuil de pauvreté en 2007, ce qui représente un taux de pauvreté de 13,4 % pour l'ensemble de la population.

Cependant ces statistiques sont très sensibles au niveau de seuil retenu. Un seuil à 50 % du niveau médian aurait donné des résultats très différents. Le seuil de pauvreté pour une personne seule s'établirait à 757 euros. 4,3 millions de personnes seraient en dessous du seuil de 50 %.

Donc pour 150 euros par mois de différence, on divise par deux le nombre de personnes en situation de pauvreté. Et le taux de pauvreté s'établit à 7,2 % de la population.

Ceci veut dire qu'il y a beaucoup de monde dans le bas de l'échelle des revenus, ce qui explique la crainte de beaucoup de personnes de tomber dans la pauvreté. Le niveau de vie moyen d'une personne seule en France en 2007 est de 1760 euros alors que le niveau de vie médian est de 1510 euros.

Entre 1994 et 1998, 31 % des ménages ont au moins une année vu leur niveau de vie tomber au dessous du seuil des 60 %.

Le SMIC n'est pas en cause (il est de 1005 euros en 2007). La pauvreté et la pauvreté laborieuse sont le fait du temps partiel et des emplois à durée limitée, donc dus à la mauvaise qualité de l'emploi. En 2008 le SMIC français est en effet l'un des meilleurs en « standard de pouvoir d'achat » en Europe.

Il est à noter que le seuil de pauvreté aux Etats-Unis est calculé non sur le revenu médian, mais sur un panier de produits alimentaires (il est donc indépendant des revenus réels de la population).

2/ La pauvreté en conditions de vie

Il y a aussi la pauvreté en conditions de vie, « Statistics on Income and Living Conditions », SILC (évaluée au travers de 27 questions permettant d'identifier la pauvreté en conditions de vie). 82 % des enquêtés éprouvent au moins une des difficultés du questionnaire, pour être pauvre il faut en éprouver huit. On essaie là d'appréhender le fait de vivre dans de mauvaises conditions. Et en effet on peut être « pauvre en conditions de vie » sans être « pauvre monétairement », et l'inverse étant également possible.

3/ Qui sont les pauvres en France ?

Dans les années 1950 (au début des « Trente Glorieuses »), les ouvriers étaient souvent pauvres (Le SMIG était à 320 euros, soit moins que notre RSA et le 1/3 de notre SMIC).

Dans les années 1970, beaucoup de pauvres étaient des personnes âgées avec une retraite insuffisante ou inexistante, et un minimum vieillesse faible.

Le profil des pauvres a profondément changé en 60 ans :

La progression du minimum vieillesse et des retraites a amélioré la situation des personnes âgées. Il y a eu un net recul de la pauvreté des personnes âgées de 65 à 74 ans, en 2005 leur taux de pauvreté était d'environ 7 %.

Dans leur grande majorité, les personnes pauvres sont jeunes, voire très jeunes, et ont souvent un emploi. 49 % ont moins de 30 ans, alors que les moins de 30 ans représentent 36 % de la population. 2,4 millions de personnes de moins de 18 ans sont pauvres en 2006, soit une personne sur cinq. Enfin beaucoup ont un travail ou en recherchent un, et sont parfaitement sociabilisées. La pauvreté s'est rapprochée du salariat.

Presque 2/3 des personnes en situation de pauvreté vivent dans un ménage de travailleur pauvre.

2 millions d'enfants vivent dans des ménages en dessous du seuil de pauvreté, avec une forte probabilité de devenir eux-mêmes des adultes pauvres.

4/ Qui sont ces nouveaux pauvres ?

- Des familles avec enfants
- Des familles monoparentales
- Des jeunes sans emplois
- Des chômeurs de longue durée
- Des travailleurs pauvres.

5/ Pourquoi ce rajeunissement considérable de la pauvreté en France?

Pour trois raisons essentiellement :

Une raison sociologique, l'isolement : les jeunes adultes (ayant quitté leur famille) sans conjoint (personne isolée), ou les familles monoparentales (un seul salaire pour le ménage). Ces ménages constituent 23 % de la population et 38 % des personnes en situation de pauvreté. Une famille monoparentale sur trois vit au dessous du seuil de pauvreté.

Une raison sociale, des prestations sociales insuffisantes pour les familles nombreuses) : des familles nombreuses pour lesquelles les prestations sociales sont insuffisantes compte tenu du revenu disponible. Les

familles de 5 personnes représentent 15 % de la population et 25 % des pauvres. 34 % des familles de 4 enfants ou plus sont en situation de pauvreté.

Une raison économique, les travailleurs pauvres :

•Les ménages pauvres (les ménages avec au moins une personne qui travaille) :

- 2003 : 3,16 millions de personnes dans ces ménages
- 2006 : 3,62 millions de personnes dans ces ménages, donc une augmentation de 500 000 personnes
- Sur cette période, le nombre de personnes en situation de pauvreté a augmenté de 600 000 personnes, donc la pauvreté laborieuse explique l'essentiel de l'augmentation de la pauvreté sur la période 2003 / 2006.

•Les travailleurs pauvres (un travailleur au sein d'un ménage pauvre) :

- 2003 : 1,55 millions de personnes
- 2006 : 1,89 millions de personnes

Cette pauvreté laborieuse se situe essentiellement dans les services à la personne, l'hôtellerie, la restauration, le commerce, le nettoyage, l'intérim, les emplois familiaux, ou dans des emplois aidés. Ces entreprises recherchent plus de flexibilité ce qui se traduit par des emplois à temps partiel contraint, et des emplois précaires (CDDs et interim).

Donc l'augmentation de la pauvreté laborieuse est l'unique facteur d'aggravation de la pauvreté.

6/ Quelle est la nature de cette pauvreté ?

Les travailleurs pauvres ne sont pas pauvres à cause de leur salaire horaire, mais parce que leur nombre d'heures de travail annuel est insuffisant à cause des emplois précaires (CDD et interim) et des emplois à temps partiel.

En 2006, il faut 4/5 d'un SMIC pour franchir le seuil de pauvreté. Or le temps partiel moyen est de 23 heures par semaine en moyenne, donc 2/3 d'un temps plein.

Le rôle du chômage aussi est important. En 2006 1/3 des chômeurs vivait dans un ménage pauvre.

La pauvreté recule en France depuis les années 1970

Une idée fortement ancrée dans les esprits est que la pauvreté augmente. Il y a 1,77 millions d'allocataires du RSA (dont 1,15 millions sur le RSA socle) au 30 juin 2010. 1 salarié sur 7 est payé au SMIC.

Contrairement à cette idée reçue la pauvreté baisse régulièrement depuis les années 1970, mais remonte depuis 2004.

Il y avait 19,1 % de pauvres en 1970. Le seuil minimum a été atteint en 2004, 12,7 % de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Entre 1970 et 2004 la pauvreté a baissé de 1/3 (soit une diminution de 2 millions de pauvres) alors même que la population de la France métropolitaine augmentait de 10 millions de personnes.

Il y avait 13,4 % de pauvres en 2007, soit une augmentation de 600 000 pauvres par rapport à 2004. Pourquoi cette augmentation de pauvreté sur cette période alors que la France était en croissance économique, et que le chômage et le nombre de RMistes diminuaient ? A cause de la progression de la précarité. En 2007 il y avait 1,5 millions de personnes en sous emploi (temps partiel contraint, chômage partiel) voulant travailler davantage, et 3 millions de personnes en emploi temporaire (CDD, interim, emplois aidés). Pourquoi cette progression de la précarité ? Parce que les entreprises ont besoin de plus en plus de flexibilité pour amortir les périodes de stagnation économique voire de crises. Nous y reviendrons.

C/ Les travailleurs pauvres et la précarité - Un phénomène en progression

En 2005, on a comptabilisé 3,7 millions de travailleurs ayant gagné moins que le seuil de pauvreté, c'est la pauvreté laborieuse (mais dans 2/3 des cas le ménage n'est pas pauvre car le conjoint complète le revenu).

En 2006, on comptait 1,89 millions de travailleurs pauvres.

Le taux de travailleurs pauvres en France (en emploi ou au chômage depuis 5 mois au plus, vivant dans un ménage pauvre) est de 6,5 % de la population active en 2006 (c'est une bonne performance en Europe malgré tout).

Quelle en est la cause ? Le marché du travail qui demande plus de flexibilité :

- Le temps partiel dans les services et le commerce
- L'intérim dans l'industrie
- Des CDDs comme main d'œuvre d'ajustement
- Le portage salarial pour les cadres
- Les indépendants (entreprises mono-salarié)

Cette flexibilité permet aux entreprises de ne payer un salaire que lorsqu'elles en ont besoin.

Aujourd'hui les entreprises ajustent l'emploi aux besoins par la réduction des emplois temporaires bien plus que par des licenciements. Entre début 2008 et

mi 2009 l'emploi intérimaire a baissé de 40 % et les embauches également. Dans le même temps le taux de chômage des jeunes a progressé de 7 % contre 2 % pour l'ensemble de la population active. Les entreprises recrutent peu, très peu de jeunes, et surtout des salariés expérimentés.

Le problème réside maintenant dans la multiplication des emplois de mauvaise qualité (temps partiel contraint, travail précaire), dont certains sont subventionnés à des fins court-termistes (les services à la personne par exemple). 13% des actifs salariés sont en emploi précaire en 2007. En 2007, la part des CDDs est passée de 4,8 % des emplois salariés en 1990 à 8,1 %, les intérimaires représentent 2,4 %, les contrats aidés et les stagiaires représentent 2 %.

73 % des embauches réalisées en France sont des CDDs. Mais les CDIIs représentent encore 87 % des emplois salariés en 2007.

Le sous-emploi concerne 5,5 % des travailleurs contre 3,9 % en 1990 :

- Le sous-emploi est dans sa grande majorité le fait des CDIIs
- Dans les services à la personne, 80 000 emplois nets ont été créés en 2006 qui correspondaient à 10 heures/semaine. En gré à gré, la moyenne était de 19 H 30 pour 3 employeurs en moyenne
- Dans l'hôtellerie, 1/3 » du personnel travaille à temps partiel.

D/ Paupérisation

La paupérisation est la perception, la crainte ou la réalité d'une baisse du niveau de vie.

Quelques données permettant d'appréhender la réalité

Le pouvoir d'achat moyen stagne

Entre 1986 et 2006, le revenu médian des salariés à temps plein a augmenté de 9 % contre 4 % pour l'ensemble des travailleurs, donc il y a paupérisation des précaires.

Les riches s'enrichissent plus que la moyenne

Les 20 000 salariés les mieux payés ont vu leurs revenus augmenter de 30 % entre 1996 et 2006 alors que la grande majorité n'a été augmentée que de 6 %, donc les inégalités se sont accrues entre la majorité et les plus riches.

Les grandes écoles demeurent le domaine des groupes sociaux favorisés.

La situation est devenue beaucoup plus dure pour les chômeurs de longue durée, les jeunes et les travailleurs sans qualification.

Les jeunes sans diplôme sont très menacés à court et moyen terme.

Au milieu des années 1970 l'exposition au chômage des jeunes sortis de l'école sans diplôme depuis moins de 5 ans était de 10 points supérieure à celles des jeunes diplômés. En 2008 cet écart est passé à 40 points.

En 2009 25% des jeunes actifs de 15 à 24 ans sont au chômage. Cette statistique ne prend en compte que les 2,5 millions de jeunes actifs sur les 8 millions de jeunes au total (en comptant les étudiants qui ne sont pas comptabilisés dans les actifs). Une majorité de ces 25 % a arrêté ses études de manière précoce. **Une moitié de ces 25 % ne possèdent pas de diplômes.**

De nombreux jeunes occupent des emplois temporaires :

- 1/3 des jeunes de moins de 25 ans qui travaillent ont un CDD, un contrat aidé ou un stage (contre 9 % pour les 30-49 ans).

- 17 % des 18-29 ans qui n'habitent plus chez leurs parents vivent sous le seuil de pauvreté (2006).

La durée de recherche d'un premier emploi en France est dans 30 % des cas supérieure à 30 mois (statistiques de l'OCDE 2008).

La pauvreté colle à la peau :

39 % des salariés faisant partie du 1/5 des revenus les moins élevés en 1996 en font toujours partie en 2006.

La pauvreté et la non pauvreté sont des phénomènes persistants dans le temps. La probabilité qu'une personne demeure dans son état d'une année sur l'autre est 13 fois plus élevée que celle qu'elle change d'état (sources : Eric Maurin en 1987-1988).

Le marché du travail fonctionne comme un centre de tri avec un avantage aux meilleurs et une tendance à recruter au dessus des qualifications nécessaires du fait de la richesse du marché du travail. Les facteurs négatifs sont l'âge, le RSA, la durée de chômage, l'absence de diplôme.

Il y a aussi des déterminismes sociaux très puissants. A titre d'exemple, un enfant vivant dans une famille pauvre est 4 fois plus souvent confronté à l'échec scolaire que l'ensemble de la population, avec une sortie du système scolaire sans diplôme

Chômeurs de longue durée ... un problème français. Environ 40% des demandeurs d'emploi français sont au chômage depuis plus d'un an, et environ un sur cinq depuis plus de deux ans... avec beaucoup de seniors.

Les CDI sont relativement protégés :

- En France, 3% des CDI d'une année se retrouvent au chômage l'année suivante (4% en période de récession).
- Pour un travail temporaire (CDD ou interim) ces proportions sont respectivement de 23 % les bonnes années et 30 % les années de récession.
- Ce sont donc les emplois temporaires qui supportent l'essentiel des ajustements en période de crise. Nous retrouvons la notion de flexibilité dont nous avons déjà parlé.

La paupérisation concerne surtout les emplois précaires et les chômeurs. Le CDI et les fonctionnaires sont plus protégés.

Déclassement

En 2003, selon le CAS, 21,9 % d'une génération entre 30 et 59 ans était déclassée versus 18,6 % en 1983.

Le déclassement concerne davantage les populations des milieux modestes (c'est la logique d'héritier). C'est une des grandes craintes des classes moyennes.

A la fin des années 1960, 70 % des bacheliers accédaient à un emploi de cadre ou de profession intermédiaire. Maintenant seuls 22 % accèdent au statut de profession intermédiaire.

E/ Conclusion

C'est l'emploi lui-même qui par sa quantité insuffisante autant que par sa mauvaise qualité crée de la pauvreté. La ligne de partage est aujourd'hui entre les « insiders », qui ont un CDI, et les « outsiders », salariés en emploi temporaire, avec un fort risque d'exclusion à terme, et entre l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel contraint.

La France est le premier pays de l'Union Européenne dans l'ordre décroissant des dépenses de protection sociale (31,1 % du PIB). Lutter contre la pauvreté passe aujourd'hui largement sinon principalement par la lutte en faveur de l'emploi et de la qualité de l'emploi. L'aide sociale n'est qu'un palliatif qui est déjà à un très non niveau.

Entre 1992 et 2007, la France a créé 3,5 millions d'emplois supplémentaires mais la population, active au augmenté de 3,6 millions. Ceci bat en brèche l'idée communément véhiculée que l'économie française ne crée pas d'emploi.

La démographie nous est de nouveau favorable depuis 2006 (les flux d'entrée sont égaux aux flux de sortie, il y a inversion des flux démographiques), mais a été stoppée par la crise. Quand la crise sera passée c'est la qualité des emplois et la qualité de nos ressources, le capital humain, qui feront la différence, l'un influençant l'autre dans le jeu de l'équilibre du marché de l'emploi. Le taux de chômage frictionnel devrait alors être de 4 % environ.

Les sources utilisées :

- Statistiques d'accueil 2009, ressources, crise et pauvreté. Rapport du Secours Catholique
- La paupérisation des français de Denis Clerc
- La France des travailleurs pauvres de Denis Clerc
- L'avenir du travail de Jacques Attali pour l'Institut Manpower
- Alternatives économiques « 30 idées reçues sur l'emploi et les métiers »
- Alternatives économiques « les inégalités en France »
- L'expansion de novembre 2010 « les entreprises patriotes »
- Institut Montaigne « 15 propositions pour l'emploi des jeunes et des seniors »
- Centre d'études et de prospective, Groupe Alpha

La logique de l'évolution de l'emploi dans le public

Il faut distinguer les services publics et les entreprises détenues par l'Etat.

a) Services publics (Administrations Centrales et Collectivités).

L'Etat doit retrouver des marges de manœuvre budgétaires et mettre à niveau son secteur public par rapport aux normes de productivité et de qualité actuelles et aux attentes des citoyens. Cela induira les conséquences suivantes :

- La diminution du nombre de fonctionnaires, car la réduction de la dette, l'équilibre des comptes de la Nation et la baisse de la pression fiscale la rendent indispensable
- L'externalisation de certains services car ils seront moins chers et plus performants s'ils sont opérés par des entreprises privées tout en restant dans des limites raisonnables et sans dénaturer les prestations (l'Angleterre est un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire dans ce domaine)
- L'augmentation de la productivité. La marge de progrès est très importante avec les TIC, le Lean management et la focalisation sur la valeur client. C'est plus la demande de valeur que la productivité qui va tirer les services vers le haut
- La création de nouveaux services avec les TICs, mais en nombre nettement inférieur aux destructions d'emplois concomitantes.

b) Entreprises détenues par l'Etat

Dans les années à venir l'Etat ne va plus protéger l'emploi de manière directe en subventionnant des entreprises en difficultés structurelles, voire des secteurs en banqueroute prévisible. Donc il y aura encore des phases de transition qui vont créer du chômage

La logique de l'évolution de l'emploi dans le privé

Les entreprises veulent plus de flexibilité car elles peuvent de moins en moins prévoir (le rythme des crises est maintenant de l'ordre de 5 ans), de moins en moins absorber de la surcapacité, et doivent être de plus en plus flexibles en fonction de la demande (horaires de travail à la semaine, cycles dans l'année).

Ceci a un impact immédiat sur la logique de gestion des compétences :

- Le recentrage sur leur cœur de métier, donc une externalisation en augmentation
- La rétention des compétences clés, des savoir-faire « cœur de métier »
- La localisation des compétences au niveau mondial, là où se trouve la meilleure valeur ajoutée
- La flexibilisation du temps de travail, temps partiel contraint, CDD, intérim, portage, sous-traitance, afin de ne payer que les heures de travail productives
- Une réactivité de plus en plus forte du fait de la peur de la dégradation de la marge

Les emplois non délocalisables avec peu de contenu en compétences seront de moins en moins rémunérés. Pour les emplois délocalisables, les entreprises continueront de mettre en œuvre leur logique globale d'optimisation de la chaîne de valeur et de transfert des avantages comparatifs dans les pays à plus faible coût. La seule réponse possible de la France sera de travailler sur ses avantages comparatifs, donc sur l'adéquation des compétences localisables en France aux besoins des entreprises.

Ceci a aussi des conséquences importantes pour les salariés. Ils ont moins de pouvoir de négociation du fait de la concurrence mondiale. Leur relation à leur entreprise devient plus lâche, plus contractuelle avec moins de fidélité.

Enfin le portage salarial va se développer, notamment pour les cadres, avec comme conséquence une baisse de salaire par rapport aux grandes entreprises et une précarité accrue.

II/ Quelles solutions pour en sortir?

Retour d'expérience rapide sur les politiques utilisées par le passé

A/ Les départs anticipés à la retraite

En France la population des 25-54 ans assure près de 80 % des emplois, alors qu'elle ne représente que 41 % de la population totale.

Le taux d'emploi des 55 ans + est de 38 %, très en deçà de l'objectif de 50 % fixé par l'UE. Il est de 16 % pour les 60-64 ans. Le taux d'emploi des 55-64 ans est inférieur de 15 points à la moyenne de l'OCDE.

L'expérience des autres pays de l'OCDE montre que plus le taux d'emploi est élevé, moindre est le taux de pauvreté.

L'incitation au départ à la retraite a été dans un premier temps la réponse des Pouvoirs Publics au chômage. A partir de 1997 les politiques publiques ont été réorientées vers la création d'emploi avec des aides, mais le mal était fait et a coûté cher au budget de l'Etat.

La réforme de l'âge légal de la retraite va dans le même sens et permettra d'améliorer le taux d'emploi des plus de 55 ans.

B/ Les emplois aidés

Leur but est de développer l'employabilité « l'emploi crée l'employabilité ». Le plan de cohésion sociale les a reconfirmés après la baisse d'essence libérale de Raffarin entre 2002 et 2005.

En 2008, il y a eu 550 000 emplois aidés pour un coût de 5 à 6 milliards.

Environ 150 000 personnes par an passent par les structures d'insertion par l'activité économique. Le résultat est faible car ces emplois aidés débouchent peu sur des emplois. Mais c'est une bonne mesure car elle développe l'employabilité.

C/ L'allègement des cotisations sociales sur les bas salaires

Cet allègement a été mis en œuvre dès 1990. Il y a réellement débat sur les créations d'emplois effectives qu'il a permises.

Il pose aussi des questions plus fondamentales. Cette mesure incite à créer des emplois faiblement qualifiés qui ne sont pas l'avenir de l'emploi en France. Elle incite même à des substitutions par des personnes plus qualifiées que le profil de poste ne demande, déqualifiant ainsi ces personnes (48 % des employés débutants recrutés en 2005 avaient un niveau d'études supérieur, 28 % des ouvriers non qualifiés un niveau Bac ou +). De plus c'est une mesure chère pour les Finances Publiques.

C'est enfin une mesure qui va à contrecourant de la demande d'emploi qualifiés à venir. C'est dans la recherche de spécialisations productives à compétences élevées que doit aller la France si elle ne veut pas inciter à la paupérisation des diplômés. Car les actifs à faible qualification auront d'autant plus de chances de trouver un emploi qu'ils ne seront pas concurrencés par des actifs à plus fort capital humain.

L'allégement des cotisations sociales est une mesure à réserver aux périodes de fort chômage uniquement.

D/ Les 35 heures

C'est une erreur majeure, expression d'une vision idéologique rétrograde, d'une incompréhension complète tant de la logique des affaires (faisabilité pratique dans l'entreprise) que des grands équilibres macroéconomiques (augmentation des coûts de production dans une économie mondialisée) et de la psychologie de la motivation au travail (focalisation sur les horaires de travail, affaiblissement de l'intérêt au travail, voire dévalorisation du travail au profit des loisirs).

« Le travailler plus pour gagner plus » a relancé le retour nécessaire à la valeur travail, dont il est à espérer qu'elle portera ses fruits tant sur le plan économique que sociétal.

E/ Le RSA

C'est une très bonne mesure, mais probablement avec un niveau de RSA encore un peu insuffisant (450 euros de base – 400 euros de RSA et 50 euros pour le logement).

Il évite les pièges à chômeurs et incite au retour à l'emploi, mais il n'a pas d'effet sur le développement des compétences. Et il présente un risque sur la paupérisation du travail si les emplois de mauvaise qualité continuent à se développer.

F/ Pas de charges sociales sur les heures supplémentaires

C'est une très bonne mesure tant sur le plan économique que des valeurs de société.

G/ Conclusions

Dans le domaine des mesures sociales liées à l'emploi, il faut certainement mieux faire ce que l'on fait déjà en matière de protection sociale, ne pas trop en faire non plus, vérifier la performance des dispositifs, et les améliorer par des retours d'expérience. Il n'est pas nécessaire d'inventer de nouveaux dispositifs car la France est le pays de l'UE qui consacre le plus de ressources aux prestations sociales. **C'est dans les mesures structurelles de nature à créer des emplois qu'il faut rechercher les solutions à la diminution de la pauvreté et du chômage.**

III/ Quelques remarques préliminaires et une conclusion générale

A/ L'emploi est une des questions les plus importantes à traiter dans la décennie à venir.

Ce ne sont pas les opportunités de croissance qui vont manquer (des grappes technologiques schumpeteriennes vont se développer) pour générer des besoins en ressources : Société de la connaissance, Services, mais aussi des emplois beaucoup plus faiblement qualifiés et locaux.

Il va falloir prévoir et organiser le développement de ces nouvelles compétences (formation, rapprochement de l'offre et de la demande). Rien n'est encore joué entre pays européens, mais aussi avec le reste du monde.

B/ La protection sociale peut être améliorée mais est déjà satisfaisante

Il faudra plutôt faire mieux que plus dans les années à venir. Le SMIC est au bon niveau. Un effort supplémentaire peut être fait sur le RSA mais en maîtrisant bien les effets collatéraux.

C/ Pour résorber la pauvreté, la précarité et la paupérisation, la question posée est bien comment générer à la fois des emplois de qualité et disposer de ressources de qualité afin de réaliser le meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

Les économistes s'accordent pour reconnaître que le seuil minimum de chômage est de l'ordre de 4 %, même en période de croissance, du fait du chômage frictionnel.

C'est donc d'abord la stimulation d'emplois de qualité qu'il faut travailler. Qu'est ce qu'un emploi de qualité ?:

- C'est un emploi à durée indéterminée
- Bien rémunéré (la baisse du SMIC n'est pas une solution car elle génère en retour des coûts sociaux importants)
- Donnant la possibilité d'un temps plein, mais pas forcément d'un temps plein unique (l'obtention d'un temps plein au travers de plusieurs emplois chez des employeurs différents peut être étudiée avec des solutions spécifiques par secteur économique)
- Permettant de développer des compétences garantissant l'employabilité du salarié

Satisfaisant sur le plan des ambitions et de la motivation du salarié

D/ Le développement d'emplois de qualité en France est plus qu'une nécessité économique, c'est un projet social et sociétal.

Pourquoi ne faut-il pas trop favoriser les emplois à faible niveau de compétence ?

On prend le risque de développer une offre de compétences de faible qualité qui devient excédentaire par rapport à la demande, qui elle-même est artificiellement augmentée par des subventions. Donc cela conduit à paupériser une partie importante de la population (emplois précaires, temps partiel contraint) du fait de ce déséquilibre.

Or la France a déjà un problème de niveau de compétences.

40 % de la population active française possède un niveau de formation inférieur au niveau CAP-BEP. La France a trop utilisé ce remède court-termiste pour lutter contre le chômage. 12 % seulement de la population française possède un diplôme d'enseignement supérieur.

De plus ceci conduit à augmenter la charge publique, tout en empêchant les jeunes de développer de vraies compétences, seul bouclier anti-chômage vraiment efficace.

Par ailleurs La France risque de manquer de certaines compétences : ingénieurs (nucléaire, BTP) qui vont plutôt vers la finance et le conseil (car ils sont mieux payés de l'ordre de +10 à 20%), ouvriers qualifiés, chercheurs (0,9 % de la population active aux Etats-Unis et au Japon contre 0,6 % en France), médecins, informaticiens, notamment.

E/ Il faut laisser le marché jouer son rôle mais mettre en place les mécanismes de protection pour que le modèle social soit au niveau des standards de notre civilisation :

- **Au niveau économique**, il faut cesser les protections et les subventions à long terme, permettre les destructions d'emploi, et créer les conditions du développement de l'emploi. En un mot pour créer des emplois il faut cesser de protéger l'emploi. En France nous n'avons pas été capables de passer en dessous de la barre des 8 % de chômage, même en période de croissance, car notre protection du travail agit de manière contre-productive.

- **Au niveau social**, l'objectif est que 100 % de la population soit au dessus du seuil de pauvreté

- **Au niveau du droit du travail**, il faut améliorer la fluidité et la flexibilité du marché du travail pour permettre les transformations de l'emploi nécessaires aux entreprises.

La meilleure assurance anti-chômage est le niveau de formation des salariés et le fonctionnement optimal du marché de l'emploi.

F/ Quelles mesures pour augmenter la quantité et la qualité des compétences et des emplois ?

●L'immigration zéro est un impératif, sauf pour répondre aux pénuries avérées de compétences

Accueillir des immigrés alors que nous avons 2,6 millions de chômeurs est aussi illogique qu'embaucher pour une entreprise qui est déjà en sous-activité ou en chômage technique.

●Il faut flexibiliser le marché du travail

Il faut faciliter et simplifier les procédures de rupture et en abaisser le coût. La difficulté et le coût du licenciement contribuent à déformer la structure du marché du travail en l'orientant vers les formes d'emploi les moins protégées. La rupture conventionnelle est un progrès important.

Il faut introduire plus de flexibilité en matière d'horaires de travail, de jours ouvrés et de travail de nuit afin que l'offre de travail rencontre de manière fluide la demande de travail.

Il faut mettre en place des dispositifs incitatifs par Branche afin de permettre aux salariés de trouver des emplois pour la quantité de travail qu'ils souhaitent par mois. Ceci permettra de résoudre une des principales causes de pauvreté, le temps partiel contraint.

●Le pôle Emploi doit fonctionner de manière performante avec des outils scientifiques

Il faut mettre en place des processus performants prenant en compte toutes les dimensions du retour à l'emploi. La sous-traitance de ces prestations auprès d'entreprises spécialisées doit être explorée.

Il faut utiliser au mieux les technologies de gestion des ressources humaines (profilage des compétences, outils de recherche fondés sur la modélisation des compétences).

Il serait peut-être judicieux d'étendre le domaine d'intervention du Pôle Emploi au reclassement au service des entreprises lors des licenciements économiques (au lieu que ces prestations soient effectuées par les entreprises elles-mêmes alors qu'elles n'en ont pas nécessairement la compétence).

●Il faut mettre en œuvre les conditions de la création d'emplois de qualité

Il faut conditionner les subventions et les réductions d'impôt à la création de d'emplois de qualité et la possibilité pour un salarié d'avoir un temps plein même multi-employeur.

Il faut impulser des réflexions par Branche sur la structure de l'emploi, sur la recherche de nouvelles solutions pour l'emploi (polyvalence, changements d'organisation, mise en œuvre de démarches Lean management).

L'amélioration du marché de l'emploi lors de la reprise économique stimulera la création d'emplois de qualité.

●Il faut établir un schéma directeur des emplois et des compétences (donc des formations et de l'orientation)

Dans l'esprit de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) pratiquée par les entreprises, il faut établir une planification à 5/8 ans des emplois et des compétences par filière. Cette planification serait faite par chaque branche professionnelle.

●IL faut lutter contre l'échec scolaire

Il faut augmenter la réussite scolaire par des orientations intelligentes vers des emplois correspondant aux besoins du marché.

Il faut généraliser l'enseignement par alternance

Il faut identifier au plus tôt les « décrocheurs » pour éviter le phénomène de déscolarisation.

Il faut accompagner les jeunes sortis ou en passe de sortir du système, les rendre employables et les aider à ré-entrer dans le monde du travail.

●Il faut renforcer le patriotisme économique pour maintenir en France l'emploi compétitif économiquement

Il faut former les entreprises aux méthodes éprouvées d'amélioration de la productivité (telles que le Lean management) afin qu'elles sachent mieux réaliser les bons arbitrages entre délocalisation et investissement productif sur le territoire français. Enfin il faut lutter contre un certain panurgisme mondialiste.

●Il faut réformer en profondeur du droit du travail :

Le droit du travail est trop complexe, la procédure prend le pas sur le fond.

La relation sociale est devenue une relation procédurière, avec souvent pour résultat des affrontements sur la forme au détriment d'un vrai travail constructif sur le fond.

●La formation continue est un des leviers clé qu'il faut développer et rendre plus efficace

Elle doit plus profiter aux emplois modestes qu'aujourd'hui. Mais on profite d'autant mieux de la formation continue que la formation initiale a été bien assimilée. Aujourd'hui elle profite surtout aux cadres et aux CDI's.

Les employés doivent aussi apprendre à gérer leur employabilité. Ils doivent se réapproprier complètement cet objectif.

●Il faut limiter le coût social du chômage :

Le « workfare » pourrait être une solution pour limiter le coût social du chômage et éviter la désocialisation, notamment en cas de chômage de longue durée. Cette mesure sera cependant difficile à mettre en œuvre, et les abus doivent être évités.

●Il faut inventer de nouvelles formes de contrat de travail

De nouvelles formes de contrat de travail sont nécessaires, le portage, l'auto-entrepreneuriat et l'évolution vers un contrat de travail unique remplaçant le CDI et le CDD, qui aurait la forme d'un contrat commercial avec une durée de validité et des pénalités en cas d'arrêt.